

L'étang de Banson



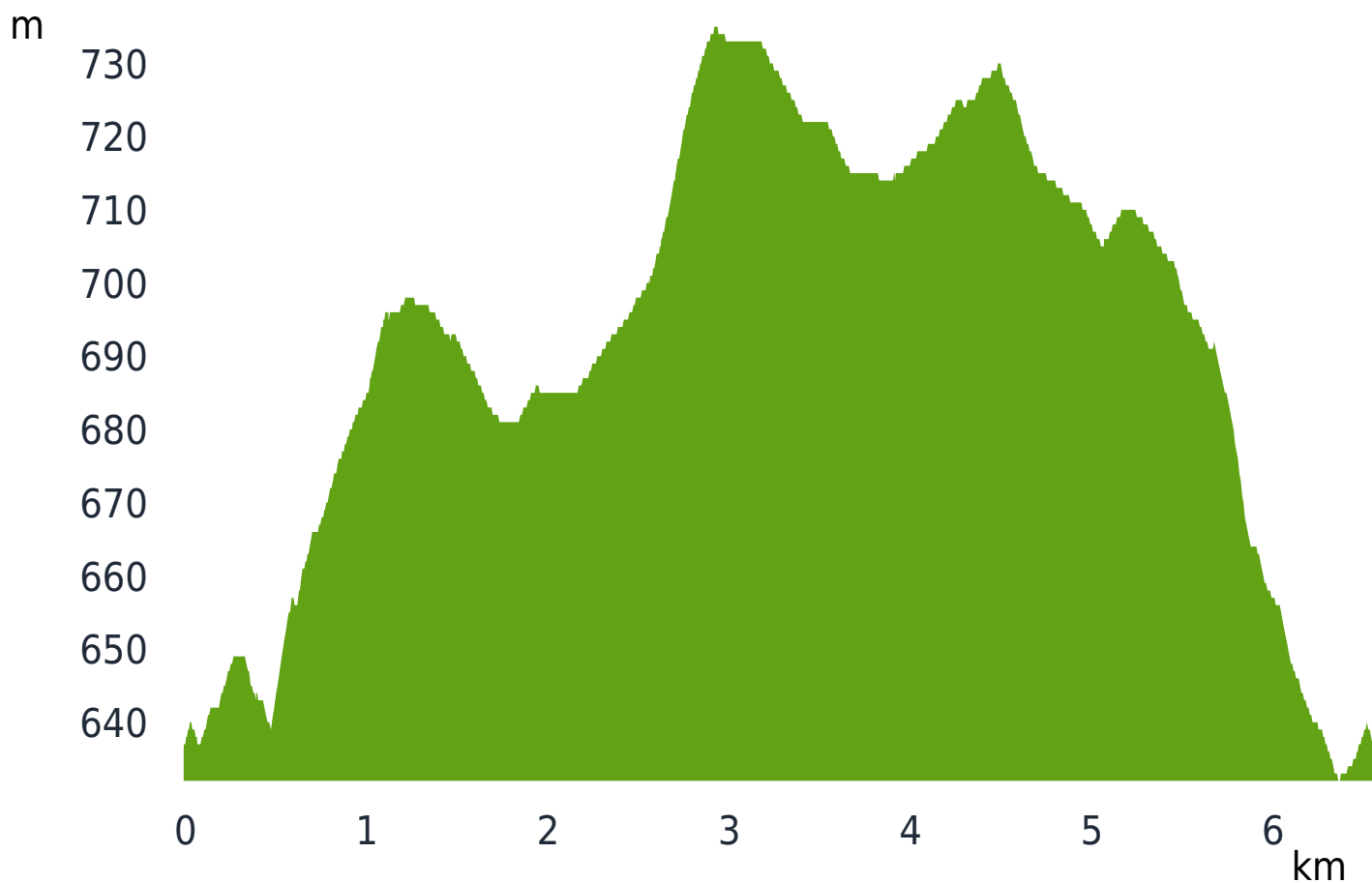
Distance ↔ 12.5 km	Durée 🕒 3h30	Difficulté 📈 Modéré	Dénivelé ↗ +240 m	Balisage 🟡 Jaune
------------------------------	------------------------	-------------------------------	-----------------------------	----------------------------

 **Chiens autorisés** — Les chiens doivent être obligatoirement tenus en laisse en raison de la présence de troupeaux.

Présence de troupeaux et chiens de protection

Itinéraire





Point de départ

Ville de départ

Gelles

Adresse de départ

Face à la Maison familiale et rurale
63740 Gelles

Accès au point de départ

À Gelles (à 35 km à l'ouest de Clermont-Ferrand, entre Pontgibaud et Rochefort-Montagne) : parking et panneau de départ face à la Maison familiale et rurale.

Description du parcours

Depuis Gelles qui était un centre gallo-romain traversé par la voie romaine Clermont-Limoges, on marche au pied du puy de Banson à la découverte des ruines du château des seigneurs de Banson puis de l'étang et de la chapelle de Banson. Beaux panoramas.

Détail du parcours étape par étape

Étape 1 : Depuis le panneau de départ, suivre la petite rue et se diriger à gauche pour franchir le ruisseau de Gelles par une passerelle en bois ; continuer en face pour rejoindre la route. La traverser et monter en face sur 500 m jusqu'à un chemin à droite.

Étape 2 : L'emprunter sur 200 m, rejoindre un chemin plus large et continuer en face. Au carrefour en T, prendre à gauche jusqu'à La Vergne. Traverser le village (abreuvoir, croix) par une petite route goudronnée (vue sur le massif du Sancy) jusqu'à la D567.

Étape 3 : Partir à gauche en direction de Banson, prendre le premier chemin à droite sur 100 m et tourner à gauche pour retrouver la D567. À l'entrée du village (four banal, abreuvoir, métier à ferrer), suivre à droite la rue de l'Etang. À la fourche, continuer à droite en direction de l'étang, puis à gauche à l'intersection suivante. Contourner l'étang par la gauche puis monter par le premier chemin à gauche. Continuer, puis à l'intersection au-dessus du petit ru monter en lacets à droite jusqu'à un carrefour en T.

Étape 4 : Descendre à droite. Au premier carrefour, poursuivre en face et, au suivant, monter à gauche jusqu'à la route départementale. Aller à gauche sur 300 m, puis monter la route à droite sur 400 m (vue sur les puys), jusqu'au chemin à droite.

Étape 5 : Descendre ce chemin jusqu'au Montel. Au carrefour à l'entrée du village, continuer en face, puis immédiatement à gauche. Suivre la D134 à gauche et prendre le premier chemin à droite. Franchir le carrefour suivant, continuer tout droit jusqu'à un carrefour en T et tourner à droite pour rejoindre le départ.

Randonnée proposée et gérée par le Conseil départemental du Puy-de-Dôme - PDIPR.